Date de génération de ce justificatif : 31/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

PhysioLoges – Constitution de société

Référence : L021345

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 27 septembre 2023 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 7 septembre 2023, à NOUVOITOU. Dénomination : PhysioLoges. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 2 rue des Loges, 35410 Nouvoitou. Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 4000 euros Montant des apports en numéraire : 4000 euros. Cession de parts et agrément : Toutes les cessions sont soumises à l'agrément de la majorité des associés représentant 66% des parts sociales.. Gérant : Madame Léa PARASIE, demeurant 3, La Monnerie, 35410 Nouvoitou Gérant : Monsieur Hugo DENIS, demeurant 8 rue Anita conti, 35230 St Armel Gérant : Madame Justine OGER, demeurant 68 rue de la Pilate, 35136 St Jacques de la Lande Gérant : Madame Camille RENOU, demeurant 1 Square des Cloteaux, 35200 Rennes La société sera immatriculée au RCS de Rennes. Pour avis. les cogérants

Consulter cette annonce en ligne